

CANAL SEINE-NORD-EUROPE

Beaucoup d'inquiétudes, un dialogue et peu de réponses sur la Sensée

Mercredi soir, à Graincourt-lès-Havrincourt, la commission locale de l'eau (CLE) du SAGE (Schéma d'aménagement et de gestion de l'eau) de la Sensée s'est longuement interrogée sur l'impact environnemental du canal Seine-Nord. Deux représentants de VNF ont tenté de couper court aux multiples inquiétudes exprimées. En y parvenant qu'à moitié.

PAR PERRINE DIÉVAL
pedieval@lavoixdunord.fr

« Croyez-moi, la population et les élus ont besoin d'information et d'assurance pour ne pas retomber dans les erreurs du passé. » Il est 18 h 30. Charles Beauchamp, président de la CLE du SAGE de la Sensée, donne le ton de la réunion. Non sans avoir rappelé au préalable qu'en mars 2005, alors que le comité consultatif tenait sa première réunion à Amiens, le bassin de la Sensée avait été oublié des études...

Des piézomètres de surveillance

Pédagogiques. Hubert Flandre et David Bécart, de la Mission Seine-Nord, retracent les grandes étapes du projet, avant d'abattre l'unique carte qu'ils ont à jouer : la création d'un observatoire de l'environnement (lire ci-dessous). Plan du site à l'appui, David Bécart explique que le canal Seine-Nord n'aura pas d'influence sur les marais de la Sensée. Que l'onde d'intumescence



Preuve de l'intérêt suscité par le sujet, la réunion a été beaucoup plus longue que prévu.

(une variation du niveau de l'eau de + 10 cm à -10 cm au maximum) sera gérée plus facilement par la présence d'un bassin dédié. Et le spécialiste de l'eau de préciser : « Un réseau de piézomètres de surveillance sera implanté le long du canal Seine-Nord et sur le canal de la Sensée. Ceci sera validé dans le cadre de l'observatoire de l'environnement. »

Malgré ces nouvelles informations, et bien que chacun se dise favorable au projet Seine-Nord, dans la salle, les interrogations fusent. Quelle confiance peut-on avoir dans ces études ? Quel sera l'avenir du canal du Nord ? Comment sera prélevée l'eau dans

Les agents de la Mission Seine-Nord abattent leur unique carte à jouer : la création d'un observatoire.

l'Oise et dans l'Aisne ? Quel sera l'effet d'une pollution ou d'une crue en amont de la Sensée ? Les deux membres de VNF font face. L'un souligne que le dossier sera soumis à la loi sur l'eau par le partenaire privé choisi pour réaliser les travaux. L'autre, qu'en

cas d'avis défavorable, le projet sera adapté. Finalement, une énième question – et la réponse donnée par les deux agents de la Mission Seine-Nord – illustre la difficulté du dialogue. « Oui ou non, pouvez-vous nous affirmer aujourd'hui qu'il n'y aura aucun impact sur la nappe d'eau de la Sensée ? »

Réponse, comme toute logique, d'Hubert Flandre : « On prend toutes les garanties pour cela, mais ce ne serait pas raisonnable de vous répondre ! Dans le dialogue compétitif, il existe des critères de performance sur lesquels on jugera de la meilleure proposition. » Il est bientôt 20 h 30. Il y a bien eu dialogue, constructif. Mais il est loin d'être achevé. ■

ZOOM

En aval, la Sensée sera-t-elle remise en eau ?

Disons-le d'emblée : la remise en eau de la Sensée en aval et le futur canal Seine-Nord-Europe sont deux sujets bien distincts. Toutefois, le premier revient au devant de la discussion, dans la mesure où la création du canal du Nord avait provoqué, à l'époque, des dégâts importants sur le bassin de la Sensée. Et que l'interlocuteur, Voies navigables de France, est commun aux deux dossiers.

« Nous avons connu un certain traumatisme environnemental et hydraulique », se souvient Charles Beauchamp, président de la CLE du SAGE du bassin de la Sensée. Illustration : d'Arleux à Bouchain, le manque d'eau est aujourd'hui criant. « À Brunemont ou à Oisy-le-Vergier, le linéaire de la Sensée n'existe même plus », témoigne Charles Beauchamp, qui souhaite éviter que le phénomène s'aggrave.

La remise en eau de la Sensée dans son aval, Charles Beauchamp y croit. « On pourrait réalimenter la Sensée à partir d'Arleux, explique-t-il. Pour cela, il nous faut un partenariat avec VNF. » Des études, menées depuis 2003 pour un coût de 650 000 €, seront achevées en 2010. Soit sept ans, pour affiner au maximum les résultats. « Pour être cohérentes, les études doivent être menées sur plusieurs cycles de saison, précise Charles Beauchamp. À ce titre, la durée des études du canal Seine-Nord me laisse perplexe... »

UN OBSERVATOIRE INDÉPENDANT

Dans l'étude d'impact proposée en 2007, c'était un engagement de Voies navigables de France : mettre en place un outil de surveillance indépendant permettant de suivre les principaux effets du projet sur l'environnement humain et naturel, dès la phase chantier et jusqu'à dix ans après sa mise en service.

Le comité de suivi de cet observatoire, composé d'experts indépendants, d'associations et de représentants des services de l'État et d'établissements publics en charge des politiques de l'eau, de l'écologie et de l'aménagement du territoire, a été mis en place au mois de juin. Dès le mois de mars 2010, des commissions thématiques environnementales seront mises en place. La validation de l'état initial environnemental est programmée à la mi-2011.

Mercredi soir, David Bécart a présenté les six enjeux majeurs de cet observatoire : le suivi du chantier (avec l'ensemble des impacts du chantier) ; l'eau (superficielle et souterraine) ; les milieux naturels ; le paysage et l'occupation des sols ; la contribution du projet à la lutte contre le changement climatique ; et la contribution du projet à la valorisation socio-économique du territoire (avec les plateformes logistiques notamment).

Selon David Bécart, interrogé lors du débat sur cette question, les désordres qui pourraient éventuellement être constatés a posteriori par cet observatoire trouveraient plusieurs origines. À commencer par une mauvaise évaluation des impacts. « mais ce serait étonnant, a-t-il remarqué, dans la mesure où nous avons choisi les meilleurs bureaux d'étude. » Autre origine possible : un problème dans la réalisation de l'ouvrage. « On prend toutes les garanties pour que ça ne se produise pas. Le groupement d'entreprises qui sera retenu pour la réalisation du projet est lié par contrat. Il a des objectifs à atteindre, sous peine de pénalités. Sinon, il corrigera les éventuels défauts, pour être conforme au contrat », a conclu David Bécart.

« On ne connaît pas l'incidence du futur canal »

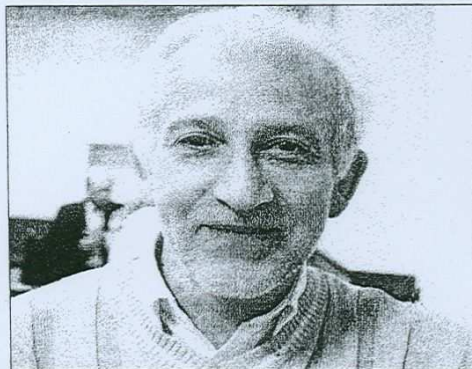
Deux questions à... Jean-Marcel Dumont, maire de Graincourt-lès-Havrincourt

► Quels éléments, avancés durant la réunion, vous ont rassuré ?

« J'étais heureux d'entendre que des contre-études vont être réalisées, quand elles ne sont pas déjà en cours. Sur la problématique de l'eau, en général, c'est rassurant. Pour le reste, on savait déjà pas mal de choses : ça devait être la énième réunion à laquelle je participais, comme les maires concernés ! »

► Vous restez pourtant inquiets sur certains points. Lesquels ?

« En tant que maire d'une commune concernée par le projet, je ne suis pas rassuré sur le devenir de la nappe phréatique à long terme. On ne connaît pas l'incidence du futur canal. Ce qui est certain, c'est que le suivi qui sera



Le maire de Graincourt-lès-Havrincourt, comme beaucoup d'autres, a été rassuré par l'existence de nouvelles études.

mis en place, avec des groupes d'experts, est plus qu'important. Il y a aussi un autre point sur lequel je n'ai pas eu de réponse claire : le devenir de l'ancien canal du Nord. Je n'imagine

pas qu'il puisse être rebouché. C'est une grande préoccupation dont découle nombre d'interrogations, comme celle de l'entretien de cet ancien canal : qui, comment, avec quel argent ? » ■